

FORMULAIRE Attestation pour véhicule collection

(véhicule âgé de plus de 30 ans au moment de la demande)

CLIENT	CONCESSIONNAIRE (le cas échéant)
Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Société Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____ Email : _____ Téléphone : _____	CODE Contact : _____ <u>Cachet concession :</u>
INFORMATIONS VEHICULE	
Modèle : _____ Numéro de série (VIN) :	

Documents à joindre obligatoirement

- => Carte grise au nom du demandeur
- => Justificatif de propriété (si carte grise avec nom différent de carte grise)
- => Frappe à froid (N° série gravé sur le châssis)
- => Plaque constructeur dans son environnement
- => Photo n° moteur
- => Photo compartiment moteur
- => Photo ¾ avant du véhicule
- => Photo ¾ arrière du véhicule
- => Photo de Face
- => Photo intérieur avant
- => Photo intérieur arrière
- => Photo du véhicule avec journal du jour
- => Photo pneumatiques avec dimension lisible
- => Copie d'un certificat de contrôle technique valide
- => Attestation sur l'honneur (annexe 1)
- => Pièce d'identité du demandeur

Merci d'envoyer les éléments à l'adresse mail suivante : assistance.homologation@toyota-europe.com

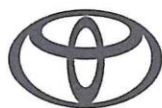
REGLEMENT
☐ Après vérification des éléments fournis, une confirmation vous sera envoyée par mail. Vous devrez effectuer un virement de 100€ en notifiant le n° de dossier transmis et le n° de série du véhicule concerné.
☐ Un RIB vous sera envoyé en même temps que cette confirmation.

Les données renseignées sur le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatisé pour les besoins de la gestion de l'attestation pour véhicule de collection dans le respect des dispositions de la loi modifiée n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement européen général sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016 (dit « RGPD »). Elles sont destinées à TOYOTA France. Les données à caractère personnel seront conservées le temps nécessaire au traitement de la demande et dans la limite de la prescription légale.

Vous pouvez prendre connaissance de la déclaration de confidentialité en cliquant sur le lien : <https://www.toyota.fr/declaration-de-confidentialite>

Conformément au règlement européen n° 2016/679 (RGPD) et à la loi française dite « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, d'opposition ou de retrait des informations vous concernant. Pour toutes les questions, demandes ou réclamations concernant le traitement, vous pouvez contacter le Service Relations Client TOYOTA France : 0 800 450 600 (Appel gratuit depuis un téléphone fixe) ou par simple courrier envoyé à l'adresse suivante : Service Relations Client TOYOTA France - 20 boulevard de la République 92423 VAUCRESSON CEDEX.

Toyota France
 20, Boulevard de la République 92423 Vaucresson Cedex
 Société par Actions Simplifiée au capital de 2 123 127 €
 712 034 040 RCS Nanterre, Siret 712 034 040 00154, APE 4511Z, TVA n°FR45 712 034 040
 T +33 (0)1 47 10 81 00
www.toyota.fr



ATTESTATION SUR L'HONNEUR (annexe 1)

Demande de certificat d'immatriculation avec mention « véhicule de collection »

Je soussigné(e).....

Né(e) le / /

à

Domicilié(e)

Atteste par la présente :

1) Avoir acquis légalement le véhicule référencé ci-dessous depuis le :

Marque :

Genre :

Type :

Identification du véhicule : (N° châssis ou immatriculation)

Date de 1ère mise en circulation :

2) Que les photos sont celles du véhicule présenté, prises par le demandeur, véhicule en configuration d'origine, en état de fonctionnement et conforme au code de la route.

3) Ne pas avoir connaissance d'une transformation notable (au sens de la réglementation en vigueur) antérieure par un tiers, et à titre personnel, n'avoir jamais transformé, fait transformer ou ne fera transformer les caractéristiques du véhicule portant notamment sur : le châssis/cadre, la carrosserie, le moteur, la transmission, trains roulants, le système de freinage.

4) Avoir connaissance du fait que le certificat d'immatriculation de collection ne permet pas un usage professionnel du véhicule.

J'ai connaissance du fait qu'une fausse attestation m'exposerait à des poursuites pénales.

Signer cet acte vaut pour présomption et non pour preuve de propriété.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à le en unique exemplaire

Signature

*** IMPORTANT ***

>> Ce document doit être rempli en manuscrit.